

Renseignements :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Fax : 03 80 28 56 93
Mail : bourgogne@erage.eu

Durée

6 heures



Spécialisation(s)

- Droit pénal
- Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Niveau(x) :

2. Approfondissement
3. Expertise

Evaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Date

13/09/2019

Horaires

De 9h à 12h/13h30 à 16h30

Lieu de la formation

CCI de Côte d'Or – Salle des Assemblées
2 Avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Intervenant(s) :

Me Dominique ATTIAS, Avocate d'enfants, ancien Vice-Bâtonnier du Barreau de Paris
M. Olivier BAILLY, Vice-Président de la chambre de la Famille, TGI Dijon
Mme Laurianne BAILLARGEAUX, Juge pour Enfants - Dijon
M. Jean Charles DUQUET, Directeur de service PJJ
ACODEGE/ ASE

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation : Donner aux participants une notion dans toutes les matières où ils interviennent pour les enfants avec un focus particulier au Pénal et en Assistance éducative. Créer et renforcer ainsi les groupements d'avocats d'enfants qui existent ou pourraient se créer afin de permettre à l'Ordre de désigner un avocat pour toutes les problématiques où l'enfant est concerné

Programme :

- La place de l'avocat dans les procédures avec les mineurs hors pénal.
- Le volet civil :
 - audition du mineur devant le JAF
 - en assistance éducative :
 - la procédure
 - les rapports avec les intervenants extérieurs : Service PJJ...
- Le volet pénal :
 - le parcours judiciaire de l'enfant
 - de la phase policière au jugement en cabinet ou devant le Tribunal pour
 - Enfants
 - indemnisation des victimes
 - le mineur en détention
 - Exécution et aménagement des peines
- Le parcours judiciaire de l'enfant victime.

A retourner à :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Fax : 03 80 28 56 93
Mail : bourgogne@erage.eu

Date

13/09/2019

Horaires

De 9h à 12h/13h30 à 16h30

Durée

6 heures

Lieu de la formation

CCI de Côte d'Or – Salle des Assemblées
2 Avenue de Marbotte
21000 DIJON



Niveau

2. Approfondissement
3. Expertise

Spécialisation

- Droit pénal
- Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

40 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE
(1 chèque par participant et par formation)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Case Palais :

E-mail :

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment

Profession : Avocat Libéral Avocat Salarié Magistrat Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actaliens, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Lire le règlement intérieur : <http://www.erage.eu/?p=8441>

Les données à caractère personnel collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse dpo@erage.eu, assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : www.erage.eu.

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public :	210 €/jour
Avocat 2 premières années d'exercice :	150 €/jour